

FORMATION

«La liquidation des régimes matrimoniaux, le droit des divorces et des séparations»

Vendredi 10 novembre 2017
De 9h à 12h30 et de 14h à 16h30

P. Murat et Y Favier, Professeurs
Me Camoz, Pichon et Gachet, notaires

PROGRAMME

Matin (9h-12h30)

1.- Procédure de divorce

1°) Mesures provisoires

- Civ. 1^{ère}, 19 oct. 2016, n° 15-25879 : un avocat peut être désigné comme professionnel qualifié au sens de l'article 255,9° C. civ. et le défaut de prestation de serment d'un expert constitue un vice de forme nécessitant la preuve d'un grief
- Civ. 1^{ère}, 12 janv. 2017, n° 16-11116 : fixation d'un émolument proportionnel dans le cadre du recours à l'article 255, 10° C. civ.

2°) Report des effets du divorce

- Civ. 1^{ère}, 19 oct. 2016, n° 15-24525 : le report de la dissolution du régime matrimonial antérieurement à l'ONC n'a pas pour effet de conférer un caractère onéreux à l'occupation du logement familial par un époux, sauf disposition en ce sens dans la décision de report
- Civ. 1^{ère}, 4 janv. 2017, n° 14-19978 : illustrations de motifs impropres à caractériser des actes de collaboration des époux empêchant le report de la date du divorce

3°) Divorce par consentement mutuel

- Civ. 1^{ère}, 9 nov. 2016, n° 15-26911 : l'action en nullité fondée sur la fraude ne permet pas de remettre en cause la convention homologuée

2.- Effets du divorce

1°) Convention de liquidation

- Civ. 1^{ère}, 27 sept. 2017, n° 16-23531 : nullité de la convention de liquidation anticipée du régime matrimonial antérieure à l'assignation en divorce

2°) Contentieux de la prestation compensatoire

- Civ. 1^{ère}, 7 déc. 2016, n° 15-27900 : le juge ne peut pas accorder de délai pour verser la première fraction d'une prestation compensatoire en capital
- Civ. 1^{ère}, 7 déc. 2016, n° 15-27990 : l'allocation compensatrice tierce personne alloué à un enfant majeur en raison de sa dépendance ne constitue pas une source de revenu à prendre en compte pour le droit à prestation compensatoire
- Civ. 1^{ère}, 4 mai 2017, n° 16-15322 : pourvoi en cassation au sujet des décisions ne mettant pas fin à l'instance : pas d'atteinte au droit à un tribunal (art. 6, §1, CEDH)
- Civ. 1^{ère}, 22 mars 2017, n° 16-13152 et Civ. 1^{ère}, 15 juin 2017, n° 15-28076 : la révision de la prestation compensatoire prend effet au jour de la demande
- Civ. 1^{ère}, 27 sept. 2017, n° 16-23531 : nullité de la convention de liquidation anticipée du régime matrimonial antérieure à l'assignation en divorce
- Civ. 1^{ère}, 27 sept. 2017, n° 16-50044 : le ministère public est en mesure de connaître la fraude pouvant être invoquée pour contester l'enregistrement d'une déclaration de nationalité (art. 26-4, al. 2 C. civ.) à partir de la mention du jugement de divorce a été porté en marge de l'acte de mariage (incidence sur la prescription de l'action)
- Civ. 1^{ère}, 8 mars 2017, n° 16-13139 : l'abandon forcé des droits ne peut être ordonné que si les modalités prévues par le 1° de l'article 274 du code civil ne sont pas suffisantes pour garantir le versement de cette prestation et ne doit pas constituer une charge spéciale et exorbitante pour le débiteur.

- *Après-midi (14h-16h30)*

2.- Contentieux des régimes matrimoniaux

1°) Passif

- Civ. 1^{ère}, 5 oct. 2016, n° 15-24616 : application des articles 220 et 1415 C. civ. aux crédits consentis par découvert bancaire dans le cadre d'une communauté universelle
- Civ. com, 22 fév. 2017, n° 15-14915 : les biens communs et les revenus du conjoint peuvent être pris en compte pour apprécier la proportionnalité d'un cautionnement lorsque ce conjoint a consenti au cautionnement selon l'article 1415 C. civ.
- Civ. 1^{ère}, 22 mars 2017, n° 16-13365 : droit de poursuite du créancier en présence d'un engagement d'un époux antérieur au changement de régime matrimonial

2°) Contentieux liquidatif

- Civ. 1^{ère}, 5 oct. 2016, n° 15-16794 : multiples questions de liquidation de communauté et d'indivision post-communautaire
- Civ. 1^{ère}, 5 oct. 2016, n° 15-25944 : le financement par un époux d'un investissement locatif destiné à constituer de l'épargne ne relève pas de la contribution aux charges du mariage

- Civ. 1^{ère}, 19 oct. 2016, n° 15-27387 : charge de la preuve d'un prêt octroyé avant le mariage
- Civ. 1^{ère}, 23 nov. 2016, n° 15-27497 : l'interruption de la prescription de l'action en revendication d'une créance entre époux par un PV de difficulté
- Civ. 1^{ère}, 18 janv. 2017, n° 16-12391 : exclusion des sommes dues à la belle-mère pour le calcul d'une créance entre époux
- Civ. 1^{ère}, 18 janv. 2017, n° 15-28164 : créances entre époux au sujet du logement familial : remboursement de l'emprunt et calcul de l'amélioration au titre de la construction d'une piscine
- Civ. 1^{ère}, 1^{er} fév. 2017, n° 16-11599 : diverses questions liquidatives en cas de divorce (récompense, indemnité d'occupation et dépense de conservation)

3°) Indivision post communautaire et partage

a) Indivision post communautaire

- Civ. 1^{ère}, 5 oct. 2016, n° 15-25298 : les charges de copropriété relatives à l'occupation privative par l'un des indivisaires de l'immeuble et concernant notamment l'entretien courant, l'eau et le chauffage collectif incombent à l'occupant et n'ont pas à figurer au compte d'indivision
- Civ., 1^{ère} 20 avr. 2017, n°16-15865 : À compter de la dissolution de la communauté, les dispositions relatives aux récompenses sont inapplicables. Les règlements des échéances de l'emprunt immobilier effectués par l'épouse au cours de l'indivision post-communautaire ne peuvent donner lieu qu'à une indemnité calculée selon les modalités prévues à l'article 815-13 du Code civil.

b) Contentieux du partage

- Civ. 1^{ère}, 7 déc. 2016, n° 15-27576 : demande dans le cadre d'un partage judiciaire : irrecevabilité des demandes postérieure au rapport du juge commis au tribunal.

3.- Concubinage : pot-pourri sur les investissements et l'industrie du concubin pour l'acquisition ou l'amélioration d'un bien immobilier

- Civ. 3^{ème}, 16 mars 2017, n° 15-12384 : construction édifée sur le terrain de l'ex-concubine et indemnisation du concubin (v. aussi : Civ. 1^{ère} 15 juin 2017, n° 16-14039 : cassation sur 555 : participation de chaque concubin de manière significative à la réalisation et au financement des matériaux ; Civ. 1^{ère}, 24 mai 2017, n° 13-10237 : recours à l'enrichissement injustifié)...